Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 16 (1940-1941)

Heft: 32

Artikel: Les hommes et le matériel

Autor: Lederrey, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-712596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les hommes et le matériel

Les *hommes* — toujours semblables — et le *matériel* — en constant progrès — constituent les moyens de la tactique. Celle-ci, qui est à la fois une science et un art, vise à adapter ces moyens au *terrain* en vue de battre un *ennemi*.

L'homme, nous y reviendrons, reste toujours l'élément essentiel, vital. Sans lui, le matériel n'est qu'une nature morte. Mais d'autre part, l'homme privé ou mal pourvu de matériel ne peut rien ou pas grand'chose. Son moral se trouve alors gravement affecté.

Pour montrer l'interdépendance de l'homme et du matériel, pas n'est besoin d'envisager ce dernier dans son ensemble, dans ses rapports étroits avec la vie, les mouvements et la lutte de la troupe. Il nous suffira de parler de l'armement et encore limiterons-nous ce sujet.

*

Comment déterminer l'armement nécessaire à un pays tel que le nôtre? Cette question en engendre plusieurs autres. La première: que voulons-nous? — Empêcher l'ennemi de franchir nos frontières, pour s'en prendre à nous seul — cas peu probable — ou pour utiliser notre sol aux fins d'attaquer un voisin. Deuxième question: comment nous opposer aux entreprises d'un ennemi?

Blocs de béton, rails, fils de fer barbelés, destructions, inondations, tous ces barrages ne retarderaient que faiblement l'agresseur, si nous n'avions pris la double précaution de les établir aux endroits que l'ennemi doit franchir et là où notre feu le plus efficace peut transformer l'arrêt momentané en une interdiction absolue . . . aussi longtemps tout au moins que les défenseurs valides disposent d'armes et de munitions.

On n'oppose donc pas seulement des ouvrages à l'ennemi, mais du feu. Quel genre de feu? de quelles armes avons-nous besoin?

Cela dépend de l'agresseur, de ses moyens. Force nous est donc d'étudier nos voisins, moins pour nous battre comme eux — erreur commise parfois — que pour nous battre contre eux. Et parmi les nouvelles questions qui se posent à ce sujet, l'une d'elles — envisagée déjà pour l'organisation passive de notre sol — revêt un intérêt particulier: de quels moyens, de quel armement dispose notre adversaire éventuel?

Notre intention n'est pas d'étudier ces problèmes, mais seulement de montrer au public de quels facteurs nos autorités responsables de la défense du pays doivent tenir compte. Il comprendra, du même coup, qu'il n'est pas donné à chacun de les résoudre.

Après la guerre de 1914 à 1918, durant près de quinze ans, notre peuple et son parlement, hypnotisés par la Société des Nations autant que par les Conférences du désarmement — dont ils semblaient attendre béatement la paix universelle, sinon éternelle — ne se demandèrent pas: de quoi notre armée a-t-elle besoin? mais bien: comment pourrions-nous réduire autant que possible le budget militaire? Résultat: notre armée fut obligée de pratiquer la tactique de son armement — insuffisant au regard de celui de nos voisins — au lieu d'obtenir l'armement nécessaire à sa tactique.

Sous la pression des autorités militaires, l'on fit tout de même quelque chose: on introduisit le fusil-mitrailleur (Fm.). Cela n'avait l'air de rien et pourtant c'était une révolution en matière de tactique.

La mobilisation de 1914 nous avait surpris avec une centaine de *mitrailleuses*. Les belligérants n'en étaient guère mieux dotés. Mais au cours des hostilités, cette arme ne tarda pas à passer au premier plan. Son volume et son poids la rendant toutefois peu apte à l'attaque, l'on se mit, de part et d'autre, à la recherche d'un modèle moins encombrant. Ainsi naquit le *fusil-mitrailleur*, neuf fois plus léger.

Révolution, avons-nous dit. De par leurs propriétés et leur nombre, ces deux armes automatiques allaient en effet modifier l'aspect du champ de bataille, sinon de la guerre. Grâce à leur grand débit (90 à 150 coups à la minute pour le Fm., 250 pour la mitrailleuse) leur canon peut se comparer au jet d'un pompier susceptible d'arroser le terrain.

Aux lignes de fusils succéda un éparpillement, sur le front et en profondeur, de points minuscules pouvant croiser leurs feux et se protéger les uns les autres. Le terrain n'était plus occupé par des hommes, mais par du feu. C'était le vide du champ de bataille.

Un temps mort dangereux s'écoulait entre les demandes et l'intervention du feu de l'artillerie. Pour le combler, on chercha à doter l'infanterie d'une arme susceptible d'atteindre les objectifs placés dans les tranchées ou derrière des couverts. De là est né le *lance-mines* (calibre 81 mm). Les armes automatiques ne sont aptes normalement qu'au tir tendu, rasant le sol, pouvant être interrompu par un mouvement de terrain ou arrêté par un obstacle, un mur par exemple. Le lance-mines fait du tir courbe et peut toucher derrière le mur, dans une tranchée ou un ravin, jusqu'à 3 km. Les deux armes se complètent donc.

Depuis la fin de la guerre mondiale, deux moyens de lutte ont pris un développement intensif: les *avions* et les *engins blindés*, tous deux à base de moteur. La part qu'ils ont prise en Pologne fut considérable. Au sujet de l'aviation — traitée d'autre part — bornons-nous à souligner le relief extraordinaire qu'a pris le camouflage, soit l'adaptation de l'homme et de son armement aux formes et aux couleurs du terrain environnant.

L'ancêtre des engins blindés est le tank, né durant la guerre mondiale, à l'effet de fournir au fantassin un appui de feu roulant. Le véhicule, pourvu de chenilles, pouvait rouler sur tous terrains et son blindage protégeait l'équipage armé d'un petit canon ou d'une mitrailleuse. Dès lors les chars blindés ont pris une extension considérable. Il y en a toute une gamme. Le poïds varie de 3,5 à 70 tonnes.

Le *char* étant une arme essentiellement offensive,

nous avons renoncé à en constituer des unités de combat, ce qui n'exclut pas l'obligation de s'en protéger. Les Finlandais ont montré comment l'on opère. Ils surent employer des moyens identiques aux nôtres: champs de mines, pièges, obstacles de blocs de béton ou de rails et surtout un *canon antichar* de 47 mm, frère siamois de notre canon d'infanterie (preuve que notre modèle est excellent). Sa portée est de 5 km, mais pratiquement, contre des chars en mouvement, on ne tire guère au delà d'1 km. Dans certains cas, en montagne par exemple, un objectif, tel qu'une mitrailleuse repérée à 3 km, peut être anéantie en quelques coups de canon.

Comparer le bataillon de 1914 à celui de 1939 — ce que nous pouvons faire maintenant — c'est constater une augmentation formidable de la puissance de feu. Pour un millier d'hommes, le bataillon de 1914 ne comportait pas d'autre armement que 900 fusils. Celui de 1939 compte 848 mousquetons (mod. 31), des grenades à main, 36 fusils-mitrailleurs (dont 9 sur un trépied peuvent aussi être utilisés contre avions), 16 mitrailleuses (dont 4 spécialement destinées au tir contre avions), 4 lance-mines et 2 canons d'infanterie.

*

L'infanterie est plus que jamais la reine des batailles. La nôtre fut un temps la première du monde. A grands coups de piques et de hallebardes, elle a tracé les frontières de notre pays et inscrit de son sang, à travers l'Europe, la renommée des Suisses dont nous bénéficions encore. L'armement, seul, a changé, voulons-nous croire. Encore s'agit-il de savoir s'en servir.

Cela dépend de la durée du service, en particulier de celle de l'école de recrues, bien que les quatre neuvièmes de notre peuple n'en aient pas été convaincus en 1935. Espérons que les événements de 1939 leur auront ouvert les yeux.

La sécurité de la Suisse réside avant tout dans la *préparation* de sa défense. Tant qu'un de nos voisins aura l'impression que les risques à courir seraient plus grands que les bénéfices espérés, il n'envahira pas la Suisse. En notre faveur, il placera dans l'un des plateaux de la balance trois poids: celui de notre vouloir — le plus gros —, celui de notre pouvoir — déjà moins lourd — et celui de notre savoir — le plus léger à ses yeux. A ce dernier point de vue, le fait d'être Suisse ne lui semble pas, à lui seul, conférer une supériorité sur un Italien, un Français ou un Allemand. Il n'ignore pas que le problème des cadres est le plus difficile de ceux qui se posent à une armée et il y a des raisons de croire qu'il est plus difficile à résoudre avec le système des milices que dans une armée de métier.

Il est un minimum de durée d'instruction, au-dessous de laquelle nous ne ferons jamais croire à un voisin que nous soyons capables de former nos cadres et de donner un fondement durable à nos soldats. Nos officiers les plus compétents ont fixé ce minimum à 4 mois pour l'école de recrues: on doit leur faire confiance.

Jamais la lutte ne fit appel à plus d'initiative de la part du simple combattant, voire de chaque gradé, dont elle exige des connaissances réservées jusqu'ici à l'échelon supérieur. Le caporal de 1939 doit en savoir pour le moins autant que le lieutenant de 1914 et ainsi de suite. Certes, les connaissances de base peuvent s'acquérir dans des cours théoriques, mais l'apprentissage du commandement doit se faire avec de la troupe, à l'école de recrues et au cours de répétition.

Sans entrer dans les détails, bornons-nous à constater que, durant près de 6 semaines, l'accent doit être porté sur l'instruction de la recrue. Dès le moment où celle-ci connaît son métier, mais pas avant, on peut songer à instruire le groupe, puis successivement la section, la compagnie et le bataillon. En ne comptant que 2 à 3 semaines pour chaque catégorie de gradés (caporaux, lieutenants, futurs capitaines et majors) on atteint largement les quatre mois prévus.

La guerre est faite de coups durs, de périodes brèves d'activité intense, où chacun doit engager le maximum de ses forces. De longues pauses d'inactivité, souvent démoralisantes, les séparent. On est loin du travail posé et encadré par les heures fixes de la vie civile. Il faut cependant s'en affranchir.

Les chefs ont besoin d'imagination pour se représenter la guerre et ses dures exigences. A défaut de quoi le travail risque d'être routinier, sans vigueur et par conséquent sans valeur. L'homme s'en rend compte. L'idée qu'il serait plus utile à la maison ne contribue pas à relever son moral. Plus grave encore: il n'est pas préparé à la brusque transition qui peut survenir et qui l'obligerait à faire un apprentissage démoralisant sous les balles ennemies.

Le seul moyen d'éviter cela consiste pour la troupe à utiliser intensivement la trêve actuelle aux fins de se familiariser avec son armement et le sol. Elle ne sera jamais trop habile à manipuler le premier, pour l'adapter au second.

*

Conclusion. L'armement que l'on vient de voir est commun à l'infanterie et aux *troupes légères*, qui sont à proprement parler une infanterie rapide, utilisant pour se déplacer des chevaux, des bicyclettes et divers véhicules automobiles. Il ne représente qu'une faible partie de l'excellent matériel dont notre armée dispose et qui — au point de vue de la qualité — supporte n'importe quelle comparaison avec celui de nos voisins.

Notre infériorité numérique — en matériel et en hommes — il nous reste à la compenser par notre courage et notre habileté. Ces deux conditions sont inséparables. Si nos ancêtres assurèrent l'héroïque revanche de la vertu sur le nombre, si les Finlandais, à leur tour, ont rappelé au monde la supériorité des valeurs spirituelles sur les forces matérielles, c'est que, les uns comme les autres, puisèrent leur confiance et leur ardeur dans la connaissance approfondie de leur terrain et de leur matériel.

(La Suisse en armes.) Colonel *F. Lederrey.*